

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
De l'Association « Cépages et Tesselles, la villa Gallo Romaine du Palat à Saint Emilion »

Comme vous le savez, l'assemblée s'est réunie le 11 décembre dernier à 10h30, à La Gaffelière, à Saint-Emilion.

L'ordre de jour était le suivant :

- Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration
- Bilan comptable
- Rappel des actions menées par l'association en 2019
- Présentation des avancées effectuées au cours de l'année 2020 et 2021
- Élaboration du programme d'activité pour l'année 2022
- Autres sujets divers

- **Renouvellement du bureau**

Conformément aux statuts, un tiers des membres du bureau doit être renouvelé.

B. de Malet Petges, M.-P. Raynaud, étaient démissionnaires.

Un appel à volontaires étant resté sans résultat, Bérangère de Malet est

Marie Patricia Raynaud est élue trésorière, Dominique Voght -Raguy trésorière adjointe.

Béatrice Laurensan est élue secrétaire, Sophie Schontz secrétaire adjointe.

Chacune ayant été réélue à l'unanimité.

Catherine Balmelle est maintenue vice-présidente, Léo de Malet Roquefort président d'honneur.

Deux postes sont créés dans le nouveau bureau : les présidents(es) du comité scientifique et du comité de pilotage seront désormais membre du bureau.

Catherine Petit Aupert, en tant que présidente du comité scientifique, intègre donc le bureau de l'association.

- **Bilan comptable**

Marie Patricia Raynaud montre le bilan établi par Béatrice Laurensan.

Des explications sont données sur les différentes dépenses et crédits.

Les comptes sont approuvés et votés à l'unanimité.

- **Rappel des actions menées en 2019**

- Inscription du site de la villa du Palat à l'inventaire des monuments historiques
- Reprise de l'étude scientifique de la villa, en vue de la rédaction d'une notice sous la direction de Cathy Petit-Aupert

- Réunion de la documentation et des archives relatives aux fouilles
Le tout est déposé au service archéologique de la DRAC à Bordeaux.
Une copie est conservée au château La Gaffelière
 - Réalisation d'un film pour la promotion du projet, comprenant une restitution 3D des deux salles principales de la villa.
 - Etude de faisabilité présentée par l'Agence Scarabée.
Elle évalue les possibilités de fréquentation touristique du site et récapitule les contraintes de la législation.
 - Organisation d'une « journée événement » le 14 septembre 2019
 - Commercialisation de la bouteille « Le Palat ».
Achat à prix coutant à la société SEVICO ; revente au profit de l'association.
Prix public : 8 € - Prix adhérents : 5.50 €
- Présentation des actions menées en 2020/2021

Bérangère de Malet, Présidente de l'association, rappelle les actions qui étaient en cours et les nombreux rendez-vous planifiés en mars et avril 2020, empêchés par le 1^{er} confinement.

Quelques actions ont pu aboutir au cours de cette période étrange et compliquée :

- Deux études ont pu être menées par deux scientifiques, sur le mobilier archéologique de la villa du Palat :
 - Etude des enduits peints par M. Tessariol
 - Etude de la céramique par S. Soulas
 = études financées par le SRA (Demande de crédits déposée en 2019 par C. Petit-Aupert)

Une présentation du travail de Mme Tessariol par C Petit-Aupert, ainsi qu'une présentation par Mme Soulas de son travail ont enchanté l'assemblée.

- Achat par La Gaffelière de deux vitrines pour exposer les objets de fouille
Les meubles sont présentés à l'assemblée.

- 2^{ème} récolte du chardonnay planté en échelas sur la parcelle du Palat
Ces vignes expérimentales sont plantées « en carré romain », travaillées à la main et avec un cheval. 290 litres de jus ont été extraits puis élevés dans des cuves en céramique en forme d'œuf. Le vin a été, pour la première fois, présenté en dégustation à l'issue de l'assemblée, et a emporté un grand succès.

- Enfin, une avancée juridique importante concernant le statut juridique du site a été expliquée :

Dans la volonté de détacher le site archéologique de l'exploitation viticole de la Gaffelière, la parcelle dite du Palat, jusque-là incluse dans la SCA La Gaffelière a été vendu à une SCI spécialement créée pour la gestion de ce site : SCI Villa du Palat.

Un bail emphytéotique est en fin de rédaction, qui assure à l'association un usage exclusif de la parcelle archéologique pour une durée de 99 ans.

- **Élaboration d'un programme d'activité pour 2022**
 - La priorité pour l'association est d'obtenir l'agrément d'intérêt général. Madame Martine Gustin est désignée par l'assemblée pour mener, avec la présidente, cette mission et entreprendre les démarches administratives nécessaires.
 - Poursuite de l'étude scientifique de la villa et rédaction de la notice sur la villa sous la direction de Cathy Petit-Aupert.
 - Numérisation de la documentation rassemblée (archives de fouille, relevés, photos...) et triée par M P Raynaud et D Dubois. C. Petit Aupert propose son aide pour trouver un moyen de numériser ces documents.
 - Exposition des objets issus des fouilles
Leur exposition implique de les faire restaurer.
 - Restauration du mobilier et des mosaïques déposées.
Un budget de 10 000€ est nécessaire pour ce travail ; somme dont ne dispose pas l'association à ce jour. Un moyen de réunir cette somme est à trouver.
 - Création d'un comité de pilotage.
Constitué de juristes, architectes, spécialistes de l'urbanisme et de la communication, ... Parmi les missions de ce comité de pilotage, l'analyse de l'étude de faisabilité rendue par l'Agence Scarabée, et des divers aspects de notre projet conduiront à la constitution du dossier, vers la réalisation de notre projet de mise en valeur de la villa. Madame Martine Gustin est désignée par l'assemblée pour entamer, avec la présidente, les démarches pour constituer ce comité.

- **Autres sujets divers**
 - Une remarque est faite dans l'assemblée de la nécessité de faire vivre l'association sur les réseaux sociaux, de communiquer sur tous les fronts.
 - Une suggestion est faite de créer un objet de communication.
 - L'organisation d'une journée évènement est suggérée.

Suggestion : relier cet évènement à l'occasion des journées du patrimoine, les 17 & 18 septembre 2022 ?

Programme de cet évènement:

L'assemblée envisage **une conférence**.

Mr Ledoux, président de la société d'histoire et l'archéologie de St Emilion, propose alors d'intégrer la conférence organisée par l'association « Cépages et Tesselles » à leur programme, en y invitant l'ensemble de leurs membres.

L'idée de ce lien entre les deux associations est perçue très positivement par la grande majorité de l'assemblée.

L'exposition « Habiter en Aquitaine dans l'Antiquité » de Cathy Petit-Aupert devrait être l'une des activités principales de cet évènement.

= exposition de vingt-trois panneaux présentant les différentes formes de l'habitat en Aquitaine méridionale.

L'exposition des dessins, relevés et plans de la villa réalisés par Raymond Monturet, architecte CNRS, est aussi envisagée.

Après avoir cloturé la séance, la présidente a invité les personnes présentes à rester pour partager un verre de l'amitié ; autour d'un buffet, arrosé par la cuvée du « Palat » que nous connaissons, nous dégustons avec bonheur la future cuvée de Chardonnay.

Une réunion du bureau a suivi l'assemblée générale, qui a repris les grandes lignes de l'ordre du jour, commencé à évoquer l'organisation de la « journée évènement », la mise en place de l'exposition « habiter en Aquitaine dans l'antiquité », les mesures à mettre en place en terme de communication, l'intérêt de réunir l'assemblée générale en juin prochain, l'aménagement de la maison du Palat, ...
